



HAL
open science

Introduction générale

Delphine Deschaux-Beaume Deschaux-Dutard, Sabine Lavorel

► **To cite this version:**

Delphine Deschaux-Beaume Deschaux-Dutard, Sabine Lavorel. Introduction générale. Delphine Deschaux-Dutard; Sabine Lavorel. Puissances émergentes et sécurité internationale, une nouvelle donne? : une perspective pluridisciplinaire sur la puissance et l'émergence sur la scène internationale, 20, P.I.E. Peter Lang, pp.17-23, 2017, Géopolitique et résolution des conflits, 978-2-8076-0102-4. hal-01796900

HAL Id: hal-01796900

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01796900v1>

Submitted on 22 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction générale.

Delphine Deschaux-Dutard

Maître de conférences à l'Université Grenoble Alpes, chercheure au CESICE

Qu'est-ce que l'Afrique du Sud a de commun avec le Brésil, l'Inde, la Chine et la Russie? Ces puissances émergentes incarneraient l'avenir de l'économie mondiale. Regroupés sous l'acronyme BRICS, ces pays sont devenus, en quelques années, des acteurs majeurs de l'économie internationale¹. Les prévisions pour 2016 établies par le FMI le confirment : la Chine, l'Inde, le Brésil et la Russie sont désormais, au regard de leur PIB, les 2^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} puissances économiques mondiales² et les principaux moteurs de la croissance et des investissements internationaux, en dépit du ralentissement qui a pu marquer leurs résultats économiques ces deux dernières années. Cette puissance économique et financière n'est pas sans lien avec le poids déterminant de ces pays dans la démographie mondiale : à eux seuls, les BRICS rassemblent plus de 40 % de la population mondiale, et leur croissance économique impressionnante a permis de faire reculer la pauvreté de millions d'individus, malgré la persistance de fortes inégalités socio-économiques qui sont à l'origine, au Brésil et en Inde notamment, de tensions sociales récurrentes.

Si les BRICS ont tendance à absorber l'attention des économistes depuis le début des années 2000, de nombreux autres pays, souvent qualifiés de « puissances régionales », jouent désormais également un rôle pivot dans les relations politico-économiques et géostratégiques contemporaines. Ces puissances émergentes constituent un ensemble fortement hétérogène mais partagent une même aspiration à une nouvelle répartition du leadership mondial, que ce soit au sein des instances économiques internationales comme le FMI et la Banque mondiale, ou au Conseil de sécurité des Nations unies où le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud militent pour

¹ La notion de pays émergent a été forgée en 1981 par un économiste néerlandais de la Banque Mondiale, A. Van Agtmael, et l'acronyme BRIC (devenu BRICS aujourd'hui) en 2001 par un autre économiste, J. O'Neill, travaillant chez Goldman Sachs.

² Ces pays se classent même aux 1^{er} (Chine), 3^{ème} (Inde), 6^{ème} (Russie) et 7^{ème} rangs (Brésil) si l'on opère le classement en fonction du PIB 2016 corrigé des parités de pouvoir d'achat (PPA). Voir IMF, *World Economic Outlook*, April 2016, 230 p. (<http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2016/01/pdf/text.pdf>).

faire reconnaître leur statut de "puissance émergente" par l'obtention d'un siège de membre permanent.

Dès lors, s'intéresser aux puissances émergentes présente un intérêt actuel, mais constitue aussi une problématique d'avenir, au moment où la scène internationale connaît de profonds bouleversements. Comme le note Bertrand Badie dans son dernier ouvrage³, non seulement les puissances traditionnelles ne sont plus les maîtres de la scène internationale du fait de l'avènement de puissances émergentes et d'entités politiques organisées (groupes, sociétés civiles) mais en tentant de maintenir l'« ordre international » hérité de la Guerre froide, les puissances occidentales vont à contresens de l'histoire. De même, dans un récent essai, Joseph Nye s'interroge sur la fin du « siècle américain », au regard de la montée en puissance de *challengers* émergents venant remettre en cause l'hégémonie économique et idéologique des États-Unis, et faisant peser sur la superpuissance la nécessité d'envisager des alliances pour maintenir une position de force à l'avenir⁴. Il paraît certain pour la majorité des analystes des relations internationales que celles-ci ne s'écriront plus uniquement selon le mode américano-occidental dans le futur proche, tant nombre de pays occidentaux semblent avoir de difficulté à penser autrement la mondialisation, en forgeant par exemple une « diplomatie de l'altérité »⁵. Et ce même si, pour l'heure, aucun État ne semble encore chercher ouvertement à concurrencer militairement l'hégémon américain⁶. Il importe donc, pour saisir les mouvements qui traversent les relations internationales contemporaines, de prendre en compte les puissances émergentes comme des acteurs à part entière du système international, tant du point de vue économique que politique et, de plus en plus, militaire. Pour autant, si les puissances émergentes ont fait l'objet d'une abondante littérature économique, les analyses juridiques ou géopolitiques portant sur le rôle spécifique de ces États dans le domaine de la sécurité internationale demeurent encore peu nombreuses, tout particulièrement en France. Il nous a semblé dès lors opportun de proposer une analyse pluridisciplinaire de la question de l'émergence, afin de mieux appréhender ce que sont les puissances émergentes, quelles sont leurs options de comportement sur la scène internationale et leur rôle spécifique en matière de sécurité internationale.

³ Bertrand Badie, *Nous ne sommes plus seuls au monde, Un autre regard sur « l'ordre international »*, Paris, La Découverte, 2016.

⁴ Joseph Nye, *Is the American century over ?*, Cambridge, Polity, 2015.

⁵ Cf. également Bertrand Badie, *Le temps des humiliés, Pathologie des relations internationales*, Paris, Odile Jacob, 2014.

⁶ Cf. notamment l'ouvrage de Dario Battistella, *Un monde unidimensionnel*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, 2^{nde} édition.

Une telle analyse est intrinsèquement liée à une relecture de la notion, centrale en théorie des relations internationales, de puissance. En effet, par le biais de contributions pluridisciplinaires relevant autant du droit international, que des relations internationales ou de la géopolitique, il s'agit dans cet ouvrage de questionner, au fond, la notion de puissance aujourd'hui. Cette notion a connu des redéfinitions profondes avec la fin de la Guerre froide et l'émergence d'un monde unipolaire, ordonné autour de la superpuissance américaine (puissance déclinée tant dans le domaine militaire, qu'économique, politique ou culturel). Pour autant, nombre de spécialistes des relations internationales, parmi lesquels Joseph Nye (père du concept de « soft power »), estiment que la puissance aujourd'hui est fragmentée⁷. Depuis la fin de la Guerre froide, et plus encore depuis le début des années 2000, la puissance a généralement été synonyme de puissance économique, ce qui n'est pas inapproprié lorsque l'on examine la redistribution économique du poids des pays dans les marchés et l'économie mondiale. Cette acception de la puissance comme puissance d'abord économique paraît d'autant plus naturelle que la puissance économique constitue l'un des éléments fondamentaux de tout développement soutenu pour un État contemporain. Pour autant, le développement économique dépend de nombreux facteurs : une monnaie stable, une attractivité pour les investisseurs étrangers, une balance commerciale équilibrée, une bonne productivité, et un déclin de la pauvreté. Nous pouvons y ajouter les ressources naturelles, les infrastructures et la bonne gouvernance. Une économie forte est donc une précondition indispensable pour être puissant, mais pouvons-nous définir la puissance en s'appuyant uniquement sur l'économie ? La réponse est à l'évidence négative. La puissance ne saurait se réduire à sa seule dimension économique. En effet, la puissance est un élément complexe et relatif, qui ne saurait se mesurer qu'en relation avec d'autres États et sur les plans non seulement économique mais aussi militaire, politique, démographique, culturel voire réputationnel. C'est notamment ce que nous apprend Joseph Nye dans ses nombreux travaux sur la notion de puissance depuis les années 1990⁸ : la puissance est aujourd'hui plus diffuse, fragmentée, diluée que par le passé. La puissance n'est en outre pas nécessairement fongible -ou transférable- d'un secteur à l'autre : un État peut être une puissance économique sans être une puissance militaire, comme dans les cas de l'Allemagne ou du Japon par exemple. Ainsi, Nye identifie sept facteurs qui fondent la puissance d'un État après la Guerre froide, révélant ainsi les évolutions fondamentales de la

⁷ Joseph Nye, "Soft Power", in *Foreign Policy*, No. 80, (Autumn, 1990), pp. 153-171 ; *Bound to lead. The changing nature of American power*, New York, Basic books, 1991, et plus récemment *Soft power. The means to succeed in world politics*, New York, Public Affairs, 2004.

⁸ Cf. notamment Joseph Nye, *The future of power*, op. cit.

notion de puissance par rapport à l'acceptation que revêtait cette notion dans le contexte bipolaire, acceptation qui surinvestissait l'élément militaire conventionnel⁹. Les quatre premiers facteurs de puissance identifiés par Nye sont matériels – les ressources de base (territoire et population) ; la capacité d'action militaire ; la capacité économique de production ; le potentiel scientifique et technologique - alors que les trois autres sont immatériels – la cohésion nationale (stabilité des institutions, paix sociale, consensus politique...) ; le rayonnement culturel et l'influence de l'État dans les institutions internationales, à travers sa participation ou non aux grandes institutions et forums internationaux. Ces derniers facteurs sont, pour Nye, devenus fondamentaux depuis les années 1990, dans la mesure où la puissance, par essence relationnelle, tend de plus en plus dans le système international contemporain à s'apparenter à la maîtrise des interdépendances et des institutions internationales.

Par ailleurs, dans un monde caractérisé aujourd'hui par l'interdépendance et la mondialisation, la répartition de la puissance est aussi plus inégale. Pour pouvoir se confronter à l'hégémon américain, une puissance émergente doit pouvoir être présente sur tous les échiquiers simultanément, même si cette présence ne sera pas nécessairement égale dans toutes ses dimensions, comme les études de cas présentées dans cet ouvrage permettront de le montrer. La puissance est également déterminée par un processus dynamique. En effet, l'interaction et les différentes stratégies en jeu vont définir le système international du futur. Pour le formuler de façon triviale, avoir de la puissance est une chose, encore faut-il aussi être en mesure d'en faire (bon) usage dans les arènes internationales, telles que l'ONU ou l'OMC. Cela explique notamment la stratégie des BRICS visant, tout en maintenant des cheminements de puissance séparés, de faire cause commune en vue de faire évoluer la répartition des responsabilités politiques, économiques et diplomatiques internationales, à travers l'institutionnalisation de sommets des BRICS depuis 2009¹⁰ visant à présenter un front non pas uni mais collaboratif. Il est donc intéressant, dans cette perspective, de questionner les attributs des puissances émergentes en matière de sécurité internationale. Mettent-elles en place des réformes dans leurs ressources militaires en vue de devenir des acteurs à part entière de la sécurité internationale,

⁹ Joseph Nye, "The Changing Nature of World Power", in *Political Science Quarterly*, Vol. 105, No. 2 (Summer, 1990), pp. 177-192.

¹⁰ Le premier sommet officiel des BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) a eu lieu le 16 juin 2009 à Ekaterinbourg, en Russie. À l'issue du deuxième sommet organisé à Brasilia, au Brésil, le 16 avril 2010, les BRIC ont participé au règlement de la question du nucléaire iranien. Lors du troisième sommet, qui s'est tenu à Sanya, en Chine, le 14 avril 2011, les dirigeants des quatre pays ont soutenu une réforme du système monétaire international. Lors de cette rencontre, le groupe s'est en outre élargi en accueillant en son sein l'Afrique du Sud, devenant ainsi les B.R.I.C.S. (le « S » pour South Africa).

ou optent-elles plutôt pour des stratégies de coopération visant à forger des alliances entre puissances émergentes et traditionnelles (telles que la France ou le Royaume-Uni par exemple) ? Ont-elles vocation à prendre en charge la sécurité régionale dans leur sphère d'influence ? Manifestent-elles des velléités d'expansion comparables à celles des puissances traditionnelles ? Ces questionnements visent à la fois à offrir un cadrage général autour de la notion de puissances émergentes, et à s'appuyer sur des études de cas dépassant les seuls BRICS pour s'intéresser aussi à l'Iran ou à la Turquie.

Ainsi, dans quelle catégorie de puissance les puissances émergentes peuvent-elle être classées ? S'il semble évident qu'aucun des États concernés n'est à l'heure actuelle une superpuissance¹¹ comme le sont les États-Unis¹², la Chine semble bien placée pour assumer ce rôle dans un futur raisonnable (le chapitre 1 reviendra notamment sur ce point). Nombre de puissances émergentes, à l'instar de certains des BRICS comme la Chine, le Brésil ou l'Inde, s'apparentent à la catégorie des grandes puissances cumulant suffisamment d'attributs de puissance pour prétendre avoir une influence réelle sur les relations internationales. Mais nombre d'autres puissances émergentes, telles l'Iran, la Russie (considérée comme une puissance ré émergente) ou l'Afrique du Sud, seraient plutôt caractérisées par des attributs de puissances moyennes, ce qui a un impact certain sur le rôle international qu'elles peuvent prétendre jouer. Traditionnellement, les analystes des relations internationales, et notamment Robert Gilpin, considèrent les puissances moyennes comme des facteurs potentiels de redistribution de la puissance¹³. De même, Zbigniew Brzezinski proposait à la fin des années 1990 l'analyse suivante : « Puisque la puissance sans précédent des États-Unis est vouée à décliner au fil des ans, la priorité géostratégique est donc de gérer l'émergence de nouvelles puissances mondiales »¹⁴. Pour autant, les puissances moyennes, de par l'absence d'attributs surpassant les autres puissances, voient leur comportement international contraint. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles ne peuvent exercer aucune influence sur les relations internationales. Une des caractéristiques centrales des puissances moyennes consiste en leur rôle prépondérant de modérateur dans le maintien de l'ordre mondial. Les puissances moyennes se révèlent donc

¹¹ Le terme de superpuissance est apparu pour la première fois dans la littérature de relations internationales en 1944 sous la plume du professeur William Fox dans son ouvrage *Les superpuissances*. Il pensait alors que trois États pouvaient prétendre au rang de superpuissance : les [États-Unis](#), l'[URSS](#) et l'[Empire britannique](#) (durant la période coloniale).

¹² Soit une puissance cumulant un [rayonnement économique, culturel, politique et militaire](#) et étant ainsi capable d'influencer des événements à l'échelle mondiale.

¹³ Robert Gilpin, *War and Change in World Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

¹⁴ Zbigniew Brzezinski, *Le Grand échiquier, L'Amérique et le reste du monde*, Paris, Editions Bayard, 1997, p. 253.

comme des puissances stabilisatrices et légitimatrices de l'ordre mondial, ordre qui tend aujourd'hui vers la multipolarité¹⁵.

Ces puissances utilisent fréquemment le droit international comme un instrument sécurisant leurs intérêts et permettant d'accroître ou, tout au moins, de garantir la coopération et l'interaction internationales¹⁶. Cette vision multilatérale des relations internationales provient de l'incapacité, au moins temporaire, des puissances moyennes émergentes à agir seules ou de manière unilatérale. Ainsi, en jouant le rôle du « bon citoyen » international, l'enjeu pour les puissances émergentes est finalement d'accéder à la reconnaissance par les puissances traditionnelles qui ont fondé le système international contemporain au sortir de la Seconde Guerre mondiale, et continuent notamment à dominer le Conseil de Sécurité des Nations Unies¹⁷. C'est précisément à cette réflexion d'ensemble sur la puissance et sa redistribution dans un monde devenu de plus en plus multipolaire que cet ouvrage s'attache. Notre objectif consiste non seulement à approfondir un champ de recherche récent et encore largement sous-exploité dans la littérature académique francophone autour du rôle des puissances émergentes dans la sécurité internationale au sens large, y compris en prenant en compte les interventions militaires et humanitaires les plus récentes.

L'ouvrage a été conçu en « entonnoir », et vise à partir d'un niveau global et conceptuel autour des notions de puissance et d'émergence, pour aborder ensuite l'aspect de décompose en quatre parties. La première partie vise tout d'abord à donner des bases conceptuelles permettant d'appréhender la notion d'émergence en la confrontant à la fois avec la littérature de relations internationales sur la puissance (chapitre de Bastien Nivet et Delphine Deschaux-Dutard), mais aussi à sa signification sémantique (chapitre d'Albane Geslin). Une deuxième partie s'intéresse ensuite au comportement collectif des puissances émergentes dans les instances internationales à travers les cas de l'Organisation des Nations Unies (Lucie Delabie), de l'Organisation Mondiale du Commerce (chapitre de Mehdi Abbas), des négociations climatiques (chapitre de Sabine Lavorel) et du maintien de la paix dans les opérations de paix de l'ONU (chapitre de Josiane Tercinet). La troisième partie de l'ouvrage se focalise ensuite sur la thématique des puissances émergentes face à la sécurité internationale, en s'intéressant

¹⁵ Cf. Barbara Marque, *Nouveau paradigme stratégique des puissances moyennes*, Université Catholique de Louvain (UCL), Chaire InBev Baillet-Latour « Union européenne-Chine », Note d'analyse 16, mars 2011.

¹⁶ Comme les chapitres de Lucie Delabie, Mehdi Abbas et Josiane Tercinet (chapitres 3, 5 et 6) dans le présent ouvrage permettent particulièrement de l'illustrer.

¹⁷ Cf. notamment Bertrand Badie, *La diplomatie de connivence. Les dérives oligarchiques du système international*, Paris, La Découverte, 2013.

tout particulièrement à la problématique de l'armement (chapitres de Paul Bacot, Jean-François Guilhaudis et Renaud Bellais) et en interrogeant cette problématique sous les angles politique, géopolitique et économique. Cette partie comporte également un chapitre visant à analyser le cas de la Russie comme puissance ré-émergente sur la scène de la sécurité internationale. La quatrième partie, enfin, examine le rôle des puissances émergentes dans la sécurité régionale en s'appuyant sur les cas de l'Afrique du Sud (chapitre d'Awalou Ouadréogo), de la Russie à travers une étude de cas portant plus spécifiquement sur le conflit ukrainien (chapitre de Pierre Jolicoeur), de l'Iran (chapitre d'Ali Dizboni et Sofwat Omar), de la Chine par le prisme des conflits en Mer de Chine (chapitre de Jean-François Rioux) et de l'Afrique sub-saharienne comme terrain d'expansion de la puissance chinoise (chapitre d'Abdelkerim Ousman). L'ouvrage se clôt avec un chapitre de prospective (proposé par Ian Roberge), visant à proposer des pistes d'analyse autour de la notion de puissances émergentes afin de renouveler les grilles de lecture envisageables en relations internationales et permettre de mieux saisir les spécificités de l'émergence pour le futur.